

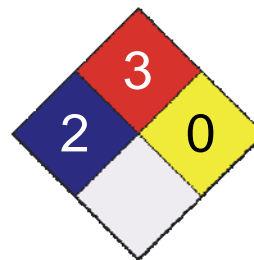
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Citrus Blast Graffiti Remover
# CAS	Mélange
Usage du produit	Nettoyant
Fabricant	Graffiti Solutions Canada 7785 Franktown Road Richmond, ON K0A 2Z0 CA Téléphone: 613-838-5842 Téléphone: 866-906-9273 No de télécopieur: 613-838-5843 613-996-6666

CANUTEC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		3
Danger physique		0
Protection individuelle		X



2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER -- CORROSIF Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition. Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Contient potentiel un agent mutagène.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
Yeux	La monoéthanolamine est corrosive pour les yeux.
Peau	La monoéthanolamine est corrosive pour la peau du lapin. Ce produit peut être dangereux en cas d'absorption par les pores de la peau. Peut entraîner une sensibilisation de la peau et des réactions allergiques qui deviennent apparentes lors d'une nouvelle exposition à la substance.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'exposition orale aiguë à la monoéthanolamine a provoqué la nécrose de la muqueuse gastrique et intestinale.
Organes cibles	Sang. Appareil gastro-intestinal. Yeux. Reins. Foie. Système respiratoire. Peau. D'après des rapports publiés, en cas de contact répété et prolongé, le 2-aminoéthanol peut causer des effets nocifs sur la foie et les reins. Ces effets ne sont pas observés chez les humains.
Effets chroniques	Ce produit peut être dangereux en cas d'absorption par les pores de la peau. L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Alcool diacétonique	123-42-2	30 - 60
Alcool aryle	CCRMD#7216	15 - 40
d-Limonène	5989-27-5	10 - 30
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5

Remarques sur la composition

On a concédé une exemption de secret de fabrication à ce produit.
La date de la accordé d'exemption correspondant au produit est le 27 février 2009.

Toutes les concentrations sont énoncées en % / poids.

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux

Laver immédiatement l'œil contaminé ou les yeux contaminés en laissant couler l'eau tiède pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant le ou les paupières ouvertes. Lors du rinçage, prendre garde de ne pas contaminer l'œil non affecté ou le visage avec de l'eau contaminée.

Contact avec la peau

Sous l'eau courante, enlever les vêtements, les chaussures et les articles de cuir contaminés. Sans interruption continuer à rincer la zone affectée avec de l'eau tiède, en laissant couler de l'eau doucement pendant 30 minutes.

Inhalation

En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion

Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Avis aux médecins

Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Un examen médical immédiat est requis. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool. Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Brouillard d'eau. Mousse polymère.

Méthodes d'extinction inappropriées

Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs

Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur.

Méthodes de nettoyage

Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. En cas de déversement accidentel important, asperger d'eau et endiguer en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

DANGER
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU. INFLAMMABLE
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C). Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)

Limites d'exposition

Alcool arylique

ACGIH-TLV

Indéterminé

OSHA-PEL

Indéterminé

Alcool diacétonique

ACGIH-TLV

MPT: 50 ppm

OSHA-PEL

MPT: 50 ppm

d-Limonène

ACGIH-TLV

Indéterminé

OSHA-PEL

Indéterminé

Monoéthanolamine

ACGIH-TLV

MPT: 3 ppm

LECT: 6 ppm

OSHA-PEL

MPT: 3 ppm

Alcool arylique a une limite d'exposition AIHA WEEL de 10 ppm (TWA 8hr).

Mesures d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate. Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Yellow

Couleur	Jaune
Forme	Liquide.
Odeur	Citron.
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	10.1
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	-61 °C (-77.80 °F)
Point d'ébullition	64 °C (147.20 °F)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	28 °C (82.40 °F) TVC
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Éviter les températures élevées. Réagit violemment avec des matières acides. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Matières incompatibles	Acides. Des agents d'oxydation.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Effets aigus	Monoéthanolamine a un DL50 cutanée (lapin) de 1,0 mL / kg (1018 mg / kg: poids spécifique à 20 ° C = 1,018 g / mL)
---------------------	--

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Alcool aryle	8.8 mg/l/4h rat
Alcool diacétonique	Pas disponible d-
Limonène	Pas disponible
Monoéthanolamine	1210 mg/m3 souris

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Alcool aryle	1230 mg/kg rat
Alcool diacétonique	4000 mg/kg rat
d-Limonène	4400 mg/kg rat; 5600 mg/kg souris
Monoéthanolamine	1720 mg/kg rat; 700 mg/kg souris

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	La monoéthanolamine est corrosive pour les yeux.
Peau	La monoéthanolamine est corrosive pour la peau du lapin. Ce produit peut être dangereux en cas d'absorption par les pores de la peau. Peut entraîner une sensibilisation de la peau et des réactions allergiques qui deviennent apparentes lors d'une nouvelle exposition à la substance.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'exposition orale aiguë à la monoéthanolamine a provoqué la nécrose de la muqueuse gastrique et intestinale.
Sensibilisation	Alcool arylique a provoqué une sensibilisation de la peau chez les travailleurs et les animaux.
Effets chroniques	Ce produit peut être dangereux en cas d'absorption par les pores de la peau. D'après des rapports publiés, en cas de contact répété et prolongé, le 2-aminoéthanol peut causer des effets nocifs sur la foie et les reins. Ces effets ne sont pas observés chez les humains.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
IARC - Groupe 3 (Inclassables)	
d-Limonène	5989-27-5 Monograph 73 [1999] (overall evaluation downgraded from 2B to 3 with supporting evidence from other relevant data)
Mutagénicité	Alcool arylique provoqué une augmentation des aberrations chromosomiques dans les cellules d'ovaire de hamster chinois. Alcool diacétonique a causé les effets mutagènes in vitro en cellules de foie de rat.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Matières synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data		
Alcool arylique	Secret commercial	3 Hr EC50 Anabaena variabilis: 35 mg/L
Monoéthanolamine	141-43-5	72 Hr EC50 Desmodesmus subspicatus: 15 mg/L
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data		
Alcool arylique	Secret commercial	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 460 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 10 mg/L [static]
Alcool diacétonique	123-42-2	96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 420 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 420 mg/L
d-Limonène	5989-27-5	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 0.619-0.796 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 35 mg/L
Monoéthanolamine	141-43-5	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 227 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Brachydanio rerio: 3684 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 300-1000 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 114-196 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: >200 mg/L [flow-through]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data		
Alcool arylique	Secret commercial	48 Hr EC50 water flea: 23 mg/L
Alcool diacétonique	123-42-2	24 Hr EC50 Daphnia magna: 8750 mg/L
Monoéthanolamine	141-43-5	48 Hr EC50 Daphnia magna: 65 mg/L
Effets sur l'environnement	Pas disponible	
Toxicité aquatique	Pas disponible	
Persistance et dégradabilité	Pas disponible	
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible	
Coefficient de partage	Pas disponible	
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible	
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible	
Autres effets adverses	Pas disponible	

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
-------------------------	----------------

Instructions relatives à l'élimination des résidus Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (d-Limonène)

Classe de danger 3 (8)

Numéro UN UN2924

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières B1, IB3, T7, TP1, TP28

Exceptions liées au conditionnement 150

Numéro du guide des mesures d'urgence 132



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (d-Limonène)

Classe de danger 3 (8)

Numéro UN UN2924

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières 16



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Alcool aryle	Secret commercial	1 %
Alcool diacétonique	123-42-2	1 %
d-Limonène	5989-27-5	1 %
Monoéthanolamine	141-43-5	1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Hydroxyde de potassium: 1000.0000
Dodécylbenzènesulfonate de sodium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie B - Division 2: Liquide inflammable, Catégorie D-Division 2B, Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Alcool diacétonique	123-42-2	Présent
Monoéthanolamine	141-43-5	Présent

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Monoéthanolamine	141-43-5	Présent
------------------	----------	---------

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Alcool arylique	Secret commercial	Présent
Alcool diacétonique	123-42-2	Présent
Monoéthanolamine	141-43-5	Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Alcool arylique	Secret commercial	Présent
Alcool diacétonique	123-42-2	Présent
Monoéthanolamine	141-43-5	Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Alcool diacétonique	123-42-2	sn 0606
Monoéthanolamine	141-43-5	sn 0835

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Alcool arylique	Secret commercial	Présent
Alcool diacétonique	123-42-2	Présent
Monoéthanolamine	141-43-5	Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Alcool diacétonique	123-42-2	Toxique
Monoéthanolamine	141-43-5	Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

02-Nov-2010

Date en vigueur

15-Jan-2011

Date d'expiration

15-Jan-2014

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.